



Les colonies de la France

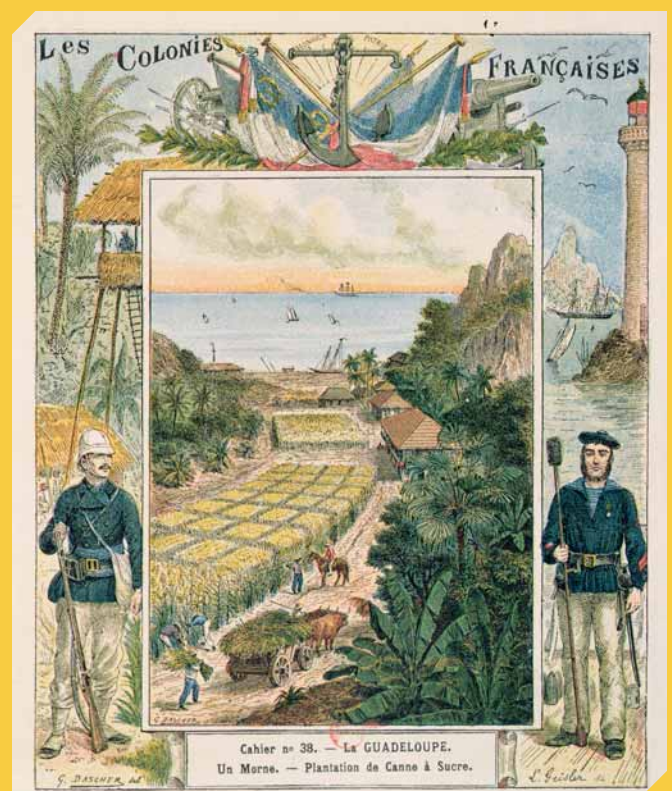
La France, comme l'Espagne, le Portugal, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, a cherché à conquérir des terres lointaines et à acquérir des biens nouveaux. Elle voulait s'enrichir en développant le commerce. Pour cela, elle a créé des comptoirs commerciaux, notamment en Inde, et fondé des colonies sur les cinq continents. Le domaine colonial de la France s'est constitué en plusieurs siècles.

Un premier domaine colonial

Au milieu du XVI^e siècle, la France se lance dans la conquête de l'Amérique, à la suite des Espagnols et des Portugais. Après plusieurs expéditions qui échouent, l'explorateur Samuel de Champlain débarque au Canada et fonde en 1608 la ville de Québec. Dès le début du XVII^e siècle, la France y établit des comptoirs et obtient le monopole du commerce des fourrures. En 1663, la Nouvelle-France, c'est-à-dire les possessions françaises au Canada, est annexée au domaine royal. Parallèlement, le 15 septembre 1635, au nom du roi Louis XIII, Pierre Belain d'Esnambuc prend possession de l'île de la Martinique, dans la mer des Caraïbes. Il agit sur ordre du cardinal de Richelieu, qui veut coloniser les îles des Antilles. La Martinique est la troisième île des Caraïbes dont la France s'empare, après la Guadeloupe et Saint-Christophe (Saint-Kitts-et-Nevis).

L'empire colonial de la France au milieu du XVIII^e siècle

En Amérique : la Nouvelle-France (le Canada), la Louisiane, les Petites Antilles, la moitié de l'île de Saint-Domingue et la Guyane. En Afrique : des comptoirs au Sénégal (à Gorée et à Saint-Louis) et en Guinée. En Inde : les comptoirs de Pondichéry, de Mahé, de Calicut, de Karikal, de Chandernagor et de Yanaon. Dans l'océan Indien : l'île Bourbon (île de la Réunion) et l'île de France (île Maurice).



Couverture d'un cahier d'élève, en 1892. L'illustration représente une plantation de canne à sucre en Guadeloupe.



Un établissement de pêcheurs à Port-des-Français, sur la côte nord-ouest du Canada, à la fin du XVIII^e siècle.

Le second domaine colonial

La guerre de Sept Ans (1756-1763) ruine le premier empire colonial de la France, qui ne conserve que cinq comptoirs indiens, les îles de France et Bourbon, la Martinique et la Guadeloupe, ainsi que la Guyane, Sainte-Lucie et une partie de l'île de Saint-Domingue. Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que la France conquiert à nouveau des colonies, avec notamment l'Algérie, l'Indochine, la Nouvelle-Calédonie et Madagascar.

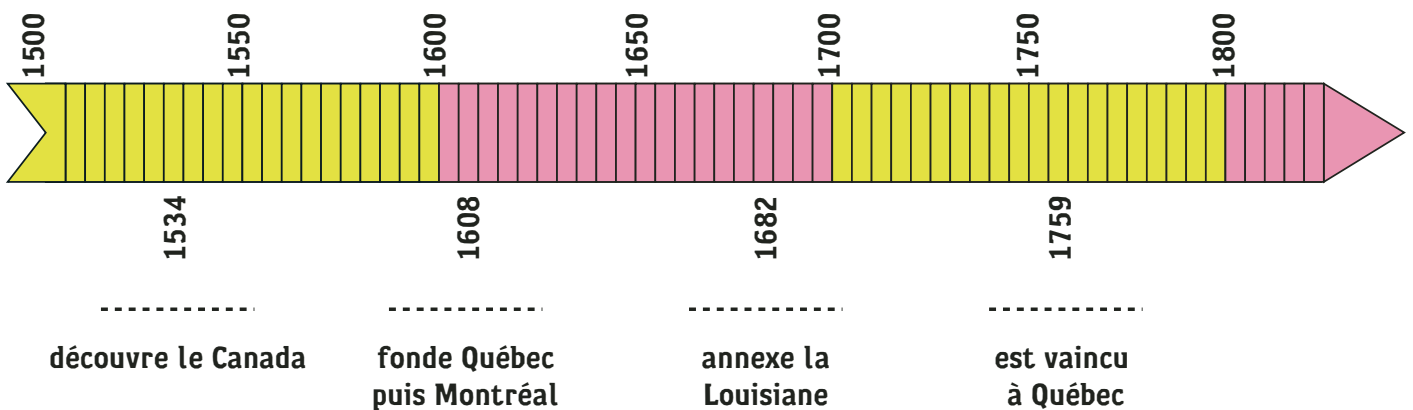


Les colonies de la France

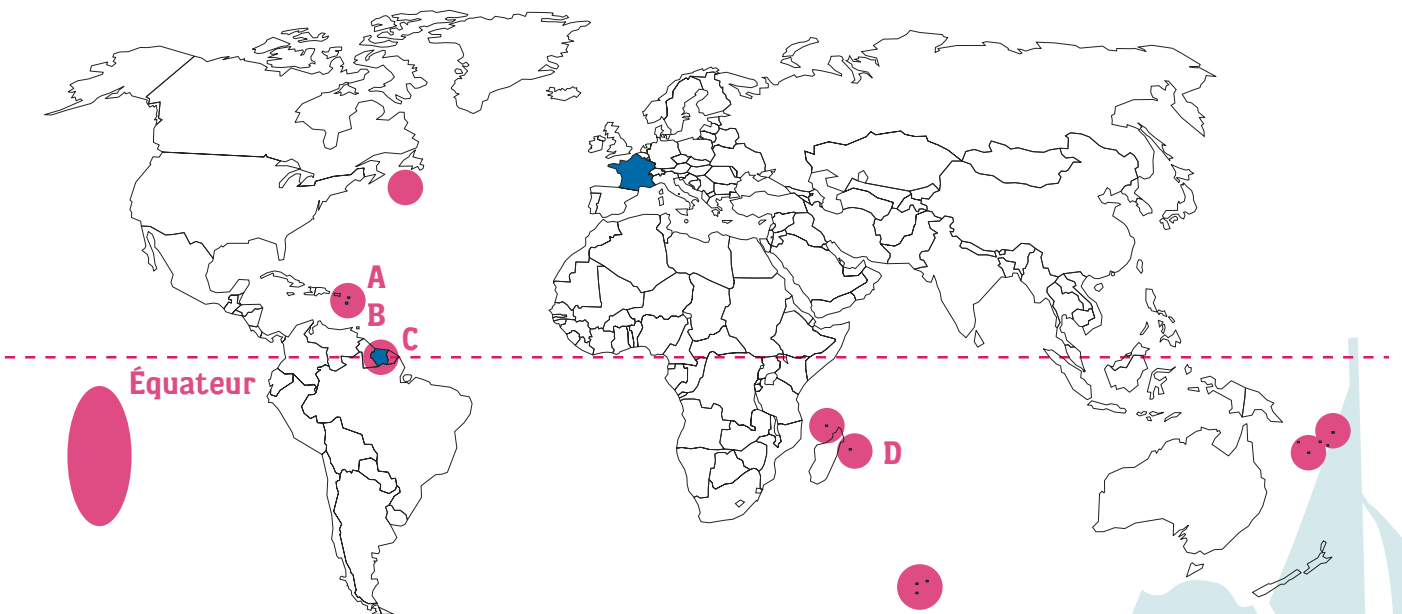
Le Canada

Lis attentivement le texte, puis renseigne-toi plus en détails sur l'histoire de ce pays.

Ensuite, complète cette frise chronologique en plaçant les noms des quatre hommes liés à son histoire : *Louis Montcalm, Samuel Champlain, René Cavelier de la Salle et Jacques Cartier.*



La France dans le monde



À l'aide d'un atlas, détermine ce que représentent les points et les zones roses.
Indique le nom des territoires A, B, C et D. Ce sont des départements d'outre-mer.

A : B :

C : D :

Donne un titre à cette carte.

Cherche le sens des mots : *décolonisation, indépendance* (pour un pays) et *francophonie*.

